**LA ZINNE**

21.08.2018 Plateforme monnaie Bruxelles

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Présent.es

Victor (Anderlecht)

Matthieu ( Uccle)

Françoise (AIE)

Laurent (AIE)

Lucas ( Anderlecht)

Jean (SKB)

Vincent (Etterbeek)

Agnès (SKB)

Isabelle ( Uccle)

Charlaine ( Financité)

-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Déroulé

1.

**1/ Le nom**

5 : la senne

4 : le Ketje

3 : le Boentje

2 : le sou de Bruxelles

1 : La Zinne  grande gagnante

Environ 400 personnes ont voté.

Financité fera un communiqué de presse pour l’annonce du nom ainsi que pour le lancement du concours graphique

**2/ Le cahier des charges pour le graphisme**

Un cahier des charges a été rédigé par Matthieu et Lucas, ils proposent de passer en revue les questions qui demeurent sans réponses pour eux :

Agnès propose d’ajouter la notion de contrôle démocratique dans la monnaie locale.

Un budget de 3200 euros hors TVA sera attribué à celui qui remportera le concours pour réaliser tous les billets et le logo du projet

-le graphiste doit être capable d’émettre une facture, et donc pour les non professionnel de s’inscrire par des agences

-Il a été décidé de mettre une taille unique de billet : environ la taille d‘un billet de 5 euros.

Il faut néanmoins voir si ces mesures iront à un imprimeur (ca serait dommage d’avoir des pertes de papier pour une différence d’1 millimètre avec son format standard)

Coupures : 0 ; 1 ; 2,5 ; 5 ; 10 ; 20

Il faut créer une adresse : concours@monnaiebruxelles.com, gérée par le groupe com’. @Dan, peux-tu voir si c’est possible ?

Charlaine va lancer une fil de discussion pour stocker des noms de graphistes

Les postulants auront un mois pour répondre à un concours

Gestion de l’adresse : info@monnaiebruxelloise.be

Vincent suggère que Financité gère les mails de cette boite. Charlaine accepte pour un temps limité

**3/ Commerçants**

Bonne expérience de Vincent lors de la distribution des affichettes pour le choix du nom

Il rapporte son expérience avec un fritier non bio : comment faire pour ne pas l’exclure du système de monnaie locale ? Lorsque l’on n’est pas dans le bio (exemple friterie) : changer de mayo ou de bière

Revient alors la question ô combien crucial du choix des commerçants : faut-il instaurer dès à présent des critères ? Doivent-ils être les mêmes pour toute la région ?

On rappelle que le charte est régionale et que de fait les critères seront donc identiques pour chaque commune. Il est également noté que la charte ressemble davantage à une directive qui doit être ensuite implémentée en loi, et que chaque locale pourrait prendre des libertés à ce niveau.

Agnès suggère de prendre en compte des critères de qualité : nourriture, service. On se rend finalement compte que ce travail ne doit pas être réalisé en pleinière mais pas un groupe de travail spécifique.

Il émerge ainsi l’idée d’un comité de sélection qui décidera de comment sélectionner des commerces.

Certains nous disent que le premier défi est d’abord de consacrer du temps à démarcher.

Le besoin d’un groupe « prestataire » se fait de plus en plus ressentir.

Agnès va envoyer le lien du site de hub brussels à charlaine pour voir si on peut trouver des critères objectifs et éviter ainsi trop de liberté dans l’interprétation de la charte (ce qui pourrait créer un problème de fiabilité et de crédibilité auprès des commerçants et des utilisateurs).

Jean suggère qu’il vaudrait peut-être mieux avoir des indicateurs, plutôt que des critères précis.

Charlaine va élaborer un formulaire à donner aux commerçants lors du démarchage.

Ce formulaire reprendra la charte ainsi que les cases suivantes à cocher :

En tant que commerçant, je me reconnais dans ces valeurs

Je souhaite faire partie du réseau de la monnaie citoyenne

Je suis d’accord d’être comptoir de change

Les commerçants seront ensuite évalué par le comité de sélection.

Ce formulaire sera proposé d’ici quelques jours et devra être validé lors de la prochaine réunion en pleinière.

L’autre question de ce qui est « local » revient également dans la discussion. Comment déterminer ce qui est local, est-ce une production à 5km, 200 KM ?? Combien de magasins s’approvisionnent vraiment en local ?

Comment assurer la création de boucles économiques à Bruxelles ?

N’oublions pas aussi de faire une distinction avec la filière bio et éthique et la filière bio multinationale.

Ne faudrait-il pas aborder les commerçants via l’association des commerçants ?

Ne pourrait-on pas utiliser la carte qui répertorie les magasins bio à Bruxelles ? Agnès nous informe que Dan connait cette carte.

**Il est finalement décidé que chaque commune aille démarcher un noyaux de commerçants qui répondent aux critères de la charte pour commencer en espérant que cela fasse effet boule de neige pour que le réseau se développe.**

Un dernière question émerge : pour des commerçants qui de toute évidence doivent faire partie du réseau ( ex : la ferme nos pilifs) : qui doit aller faire le démarchage ? La commune la plus proche ? Plusieurs communes ? Comment assurer un lien fort entre l’asbl et le commerçant ? Comment ne pas multiplier les points de contact ?

Charlaine va créer un document pour lancer la base de donnée commerçant, afin que chacun puisse avoir une vue globale sur qui démarche qui.

Agnès souligne aussi que le moment du démarchage sera surement opportun pour rameuter des personnes qui se sont un peu éloignée du projet ces derniers mois, et ainsi avoir une plus grande force humaine.

Charlaine ne doit pas oublier de mettre l’adresse info@ dans le CP pour que les commerçants puissent déjà contacter le projet s’ils sont intéressés

**4/ L’événement de la monnaie d’Anderlecht le 18 septembre**

Lorsqu’un gros événement est organisé par une locale, quelle est la dynamique entre la régionale et la locale ? Par exemple pour le 18 septembre lors du marché annule d’anderlecht où la monnaie aura son stand.

Voici les réponses :

Il s’agit d’un événement anderlechtois et non régional -> il est donc sous la responsabilité d’anderlecht

Financité va aider pour l’invitation qui doit être réalisée avant début septembre

Financité va donner un petit budget catering pour cet événement, qui sera le 1er événement public pour dévoiler le nom de la Zinne

Prochaine réunion inter-monnaies :

mardi **18 septembre à 18h**, au Bota 75 (3e étage)